Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 227

Artikel: Construire une université humaine
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1027678

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A Genève, la marque du recteur Rouiller

Le rectorat du professeur Rouiller à la tête de l'Université de Genève n'aura donc duré que quelques mois. Une mort soudaine l'a interrompu au moment où il entrait dans sa phase décisive avec le prochain vote sur la loi universitaire et la mise en vigueur de cette dernière.

Mais trois raisons font que ce rectorat écourté constituera probablement dans l'histoire universitaire genevoise un tournant dont devront tenir compte, qu'ils le veuillent ou non, les successeurs du professeur Rouiller.

Sommairement définies, voici ces trois raisons.

— Découverte, par le médecin et le chercheur, de l'importance des sciences humaines, notamment de la sociologie, de la psychologie et de l'urbanisme dans l'aménagement de l'espace social, affectif et matériel de l'homme.

— Volonté dès lors, du nouveau recteur, de défendre contre toutes les pressions la mission critique de l'Université au service de la collectivité.

— Recherche d'un nouveau style dans les rapports humains, qui remplace, et la vanité hiérarchique d'un académisme dépassé, et l'efficacité peu humaine d'un « managment » paternaliste, et qui rétablisse la confiance, la générosité, la joie de vivre, par quoi s'exprime la jeunesse du monde, y compris à l'université.

Mieux que de plus longues phrases, ces extraits d'une conférence du recteur Rouiller (sur le thème «Problèmes d'aujourd'hui, options pour demain», 1er décembre 1973) devant l'Association des universitaires de Genève, illustreront les options de base du disparu (réd.).

Construire une université humaine

(...) Faisons maintenant le point :

Pendant des siècles, les académies ou les universités ont avant tout dispensé *la culture*. Elles se sont sclérosées et sont à l'image des dissertations de baccalauréat que publient chaque année, avec une constance désarmante, le « Figaro » (rubrique dite littéraire) et la feuille littéraire du « Monde ».

Nous-mêmes avons vécu et voulu une université *technologique* : nous l'avons, mais elle est devenue inhumaine.

Aujourd'hui, nous devons construire une université *humaine*.

Et voilà : le programme est simple... mais à première vue seulement.

Il est bon cependant de se souvenir qu'un proverbe populaire que nous apprenons dès l'école enfantine affirme que : « *l'excès en tout est un défaut !* ».

Supposer, comme l'écrit « Domaine public » (N° 198) que la crise financière genevoise est préfabriquée, est une chose ; mais prétendre qu'une ville de 300 000 habitants peut supporter (même avec l'aide fédérale aux universités) une Université dont le budget (optimal pour nous) doublerait tous les 5 ans, est tout simplement une utopie. Sans vouloir faire de l'autocannibalisme, l'Université travaille sérieusement ce problème (en collaboration du reste avec le Cercle libéral !), mais quelles que soient les solutions qui seront proposées et décidées, il n'y a pas de miracle pour les années qui viennent : l'Université doit donc prendre des options.

(...) Puisque le budget de l'Université tend à se stabiliser, d'aucuns souhaitent que les sciences sociales se développent au détriment des sciences exactes.

En insistant sur la nécessité d'une université *humaine*, j'ai pu faire entendre, il y a quelques instants, que je ferai ce choix. C'est inexact, car les sciences naturelles (ou exactes), y compris la médecine fondamentale (je ne parle pas de la médecine clinique dont l'utilité va de soi) sont *essentielles*. Elles assurent le progrès scientifique, sont une source de débouchés pour nos jeunes en assurant la relève dans de nombreux secteurs privés, *mais surtout* elles apportent à l'Université *la rigueur de la démarche expérimentale*. Ce dernier point, celui de la *prééminence de la rigueur scientifique* à l'Université, me paraît tellement essentiel que nous devons, sans la moindre hésitation, accorder une priorité absolue aux *centres d'excellence*, en sachant que ces centres doivent être constamment contrôlés et qu'ils peuvent parfaitement disparaître dès l'instant où leur degré de compétition, sur le plan international, s'avère insuffisant. Soyons assurés que nous devons maintenir des références de haut niveau technologique si nous ne voulons pas que les sciences humaines sombrent rapidement dans le verbiage, la discussion de salon, la superficialité et l'imprécision.

Il est frappant, pour un chercheur, de constater qu'avant de se lancer par exemple dans une recherche sur une enzyme mitochondriale, il faudra une préparation de deux ans, tandis que d'autres refont le monde en une soirée (le temps de réciter un pater, comme disait Montaigne).

Dans les *sciences sociales*, nous pouvons inclure, sans en épuiser le contenu, la *sociologie* (bien entendu !), *l'architecture et l'urbanisme, la psychologie, l'écologie humaine et les sciences de l'éducation*.

Je suis convaincu que, dans la perspective d'une université humaine, les sciences de l'éducation et l'architecture selon la spécificité genevoise, devraient jouer un rôle de premier plan.

Il m'est impossible, à nouveau, de développer ici la spécificité de l'Ecole d'architecture de Genève. Relevons toutefois que cette Ecole se préoccupe plus du *bonheur de l'habitant que de l'intérêt du promoteur*. C'est vous avouer à quel point elle est suspecte !

Mais pourquoi, d'autre part, accorder autant d'importance aux *sciences de l'éducation* ? Là encore, il est impossible d'en développer le thème dans ses détails, dans le cadre de ce seul exposé. Fixons-en, pour l'instant, les grandes lignes directrices :

Les hommes d'aujourd'hui (exception faite, en

général, de ceux qui exercent des professions libérales ou artisanales), en particulier les jeunes, se rendent compte que l'acquisition d'un profit n'est plus un but suffisamment attrayant. Ce qu'ils désirent, c'est de *participer* activement à la vie de l'institution à laquelle ils appartiennent : université, service public, entreprise.

La participation : tout le monde en parle, beaucoup la promettent, peu en saisissent les implications.
Maintenant, suivons toujours une ligne directrice en faisant fi des détails :
Qui dit participation, dit compétence. (Par compétence, j'entends ce que l'on est *capable* de comprendre et de faire, et non pas ce que l'on a le droit de faire !)

Compétence, donc *acquisition de connaissances*. Mais aujourd'hui, le volume des connaissances augmente vertigineusement ; par ailleurs, beaucoup de ces connaissances deviennent rapidement périmées. Constamment donc, *il faut rester « à jour »*. Par conséquent, qui dit participation dit *éducation continue*.
Or nous vivons encore avec cette idée d'une université cloisonnée *dans le temps* (de 20 à 25 ans, l'étudiant est à l'université ; auparavant, il était au collège, ensuite il exercera sa profession) *et dans l'espace* (quand l'étudiant est inscrit à l'université, il n'exerce pas une activité dans la société). En d'autres termes, à l'époque de l'*éphémère*, nous persistons à penser *statique*. Personnellement, je suis convaincu que, dans un avenir plus ou moins proche, tout cela va être balayé, que nous le voulions ou non.
— L'universitaire devra arriver à l'université en ayant déjà acquis le sens critique, l'esprit curieux, la souplesse dans l'acquisition du savoir, la capacité de se renouveler, de se reconvertir.
— L'universitaire ne sera plus à l'université pendant une tranche définie et totale de son existence, mais il partagera son activité entre sa vie professionnelle dans la société et le recyclage à l'université.
En contrepartie, l'université, jadis tour d'ivoire, tend à devenir partie intégrante de la société moderne. Cette intégration devient d'autant plus étroite que les résultats des recherches faites à l'université passent de plus en plus rapidement dans leur phase d'application.
Au début de cet exposé, j'avais relevé que le retard technologique de l'université avait pu être comblé sans entraîner de résistances réelles. En revanche — et c'est l'une des découvertes que j'ai faites depuis juillet 1971, époque où je suis entré au rectorat — toute tentative d'améliorer la situation des sciences sociales se heurte à une opposition dont la virulence n'a d'égale que la mauvaise foi. Et c'est à cette occasion que l'on peut se souvenir de deux citations bien connues :
Talleyrand (qui était orfèvre en la matière) prétendait que si l'on veut détruire une cause, il faut toujours donner une bonne raison, mais jamais la vraie.
Quant à l'auteur des « Liaisons dangereuses » (Choderlos de Laclos), il avait constaté qu'« à force de chercher de bonnes raisons, on en trouve ; on les dit et après on s'y tient. »

VAUD

Le citoyen contre les mètres carrés

L'aménagement de la loi sur l'exercice des droits politiques était prudente. Le compromis proposé par le Conseil d'Etat au Grand Conseil tiendrait dans les termes suivants : maintien du statu quo pour une part, c'est-à-dire le présent découpage en arrondissements, dotés chacun d'un député dit de base ; modification du statut actuel d'autre part : limitation du nombre des députés à 200 et calcul de la répartition selon un système de proportionnelle rigoureuse (quand ces lignes paraîtront, le Grand Conseil aura pris une première option).
L'attaque est d'ores et déjà déclenchée ; on rassemble une coalition anti-lausannoise qui proposera la répartition selon le système du plus fort reste, ce qui techniquement semble de peu d'importance, si ce n'est que Lausanne perdrait, arbitrairement, quatre sièges au profit des arrondissements périphériques.
Tout cela sent la cuisine.
Mais au-delà, il y a une confusion : on croit renforcer les régions excentriques en maintenant artificiellement le nombre de leurs députés. Ces régions méritent, il est vrai, l'intérêt du canton, intérêt qui devrait se traduire par des décisions énergiques d'aménagement du territoire, allant jusqu'à des mesures efficaces de décentralisation.
La représentation politique, c'est autre chose. Chaque citoyen, où qu'il réside, a droit à la même représentation politique. Tout trichage aboutit à la création de citoyens de première et de deuxième cuvée. C'est démocratiquement intolérable.

La Manche

L'Europe me serait patrie.
Si je savais croire comment.
Son chant lugubre d'industrie
M'est comme un autre châtiment.

J'irais bien de Pavie à Londres,
Mais en calèche, pour de bon...
Mais la Manche ? Toujours répondre !
A vous la manche et le veston.

Gilbert Trolliet